

GBAGUIDI

K. Julien

Professeur des Universités

Membre Fondateur de

MOELE - Bénin

Abomey - Calavi, le 17 juin 2021

Au

Camarade Jacques AYASSI

Président de MOELE - Bénin

(Attention Bureau Politique National).

Objet: Appréciation de la situation politique au sein de MOELE - Bénin et prononciation de ma démission

Le dimanche 13 juin 2021, le Bureau Politique National a suspendu deux camarades. La décision de suspension n° 022 / MOELE - Bénin / BPN / SG / SA signée par le président du parti mentionne :

- en son article 1 que ~~les~~ messieurs Céphise BEO AGUIAR, Secrétaire Général et Edmond AYINDE, 7^{ème} Vice - Président en Charge des Relations avec les Institutions sont suspendus du parti MOELE - Bénin de toutes les fonctions pour fautes graves consécutivement à la nomination d'un militant de MOELE - Bénin en qualité de Préfet de Département;
- en son article 2 que les intéressés sont interdits de se présenter en qualité de membres;

De cette décision, je viens apporter mon appréciation de la situation politique au sein de MOELE - Bénin, mon témoignage sur quelques faits et leurs valeurs avant de prononcer ma démission définitive du parti.

i. De mon appréciation de la situation politique au sein de MOELE - Bénin et de mon témoignage sur quelques faits et leurs valeurs.

Le Camarade Edmond AYINDE est fondamentalement accusé d'une information sur les réseaux sociaux à nature de scoop alertant d'une gestion solitaire à la tête d'un parti politique de la mouvance. Il a précisé, selon le président du parti l'ayant reçu en avoué, que le Camarade Céphise BEO AGUIAR serait associé à l'acte de formulation et, ou de diffusion du message.

Le Camarade Céphise BEO AGUIAR se réclame solidaire de la démarche du camarade Edmond AYINDE dans son aspect alerte sur les dysfonctionnement au sein du parti et que cela devrait objecter les consciences pour une meilleure application des textes du parti en minimisant les décisions unilatérales solidairement assumées par la présidence et le secrétariat général du parti au détriment des fonctions du BPN ou du BDN, voire des autres instances de décision du parti.

Le camarade Céphise BEO AGUIAR ne se reconnaît pas co-auteur du message diffusé.

Les deux camarades Céphise BEO AGUIAR et Edmond AYINDE se sont retirés de certains fora du parti suite à la diffusion du message à polémique.

Par ailleurs, les deux camarades incriminés n'ont jamais manifesté ni en parole ni en acte manifeste leur désolation, leur refus ou leur regret relatifs à la nomination du Camarade Bienvenu MILOHIN au poste de préfet du MONO. Bien au contraire, ils ont accueilli favorablement cette promotion du camarade et ont 2

même précise, pour ce qui concerne particulièrement la pensée du camarade Céphise BEO AGUIAR, que le camarade Bienvenu MILOHIN a sans aucun doute bénéficié de la providence divine et qu'il en a tiré personnellement une satisfaction morale puisque le camarade nommé préfet était précédemment mis en quarantaine.

Ce que les camarades Céphise BEO AGUIAR et Edmond AYINDE dénonçaient, c'est surtout le manque de sincérité, de respect des textes du parti, la clanisation par la préférence de certaines personnes privilégiées, la non valorisation des compétences et le manque de démocratie à l'intérieur.

En effet, pour ma part, j'ai pensé qu'ils ont eu partie raison; et j'illustre par deux faits:

- Le premier est relatif à la volonté indubitable et unilatérale du Président du parti de vouloir faire la promotion de son beau-frère, alors "sympathisant" du parti en transmettant son CV (dossier) pour être nommé préfet au détriment des militants membres fondateurs et membres actifs du parti. Ce fait pourrait être dénoté de trahison, de faute lourde ou de faute mineure selon la qualité de celui qui interprète la portée.

A la réunion du BPN du dimanche 13 juin 2021, le Président a reconnu publiquement que si la nomination de ce beau-frère intervenait, cela pourrait être une raison de déchirement au sein du parti. Ce seul motif suffisait pour qu'il s'abstienne de transmettre le CV d'un beau-parent; 3

- Le second relatif à la gestion financière et des biens du parti. Cette gestion devrait être faite dans une transparence élégante.

La rétention d'information entraîne forcément une opacité et des suspicions pouvant déboucher sur des perceptions, des projections ou des interprétations justes ou injustes, à tort ou à raison.

Et comme sur ce point de gestion financière, j'ai été incompris et qu'on m'oppose la nécessité de garder les informations financières secrètes, je souhaite me mettre à l'abri d'une quelconque interpellation sur des faits d'infraction économique car le capital financier d'un parti politique, à mon entendement, reste une ressource publique et non un patrimoine individuel.

Sur ce fait lié à la gestion transparente des ressources du parti et sur les faits de vie harmonieuse au sein du parti, je voudrais m'appuyer sur des invariants cognitifs pour clarifier davantage ma position. La déclinaison de ces invariants cognitifs portent sur :

- le comparatisme maladroit qu'on défend par la pratique opaque et autoritaire des leaders politiques dans la tradition de la politique béninoise faisant des présidents de partis politiques des super-hommes ; et pour ma part cela ne peut être réitéré au sein d'un parti d'élites selon le tribunal de ma conscience ;

- la sociocritique qui confirme le dégoût des populations vis-à-vis des politiciens, lesquels sont considérés comme des prédateurs des richesses collectives, partisans ou nationales. Ces politiciens sont des trompeurs, des menteurs, des séducteurs par la distribution de dons conjuncturels, par l'achat de conscience et récupérant leur investissement en pillant les richesses qui devraient servir à la construction de la nation; et sur ce point, je constate que les armes de MOELE - Bénin sont très loyales pour relever le défi d'une politique plus saine; heureusement le régime de la rupture oeuvre fortement à mettre fin à de telles pratiques;

- la déconstruction qui oriente à déprogrammer les mentalités de médisance, de méchanceté, de mesquinerie pour promouvoir les valeurs d'amour, de pardon, de culture des compétences, de découragement de la facilité pour la mise en orbite du travail solidaire vecteur de développement économique de prospérité partagée par la probité réellement probante; sur cet idéal macrostructurel de développement réaliste incluant le partage, les réalités comportementales microstructurelles en constituent de véritables barrières, et je ne crois pas qu'on soit prêt à MOELE - Bénin à relever le défi - cela pourrait être une mauvaise appréciation - de ma part, et bien voudrais m'excuser de ne plus croire au rêve commun de conquérir le pouvoir et de l'exercer.

2. Prononciation de ma démission définitive du parti MOELE - Bénin

Je réitère ma condamnation de tous les actes posés par les camarades et affectant la conscience militante et la cohésion au sein du parti. Je crois fortement dans une logique de philosophie de l'esprit à la force du pardon, de l'amour et de la médiation. Je crois que les erreurs peuvent se corriger et que les fautes sont pardonnables. Cependant je me permets de faire une lecture sémiotique de mon échec à trois reprises de mes tentatives de médiation par rapport à cette crise de croissance au sein de MOELE - Bénin et me plie au verdict du BPN.

Tirant leçon de la dialectique entre empirisme et rationalisme, entre matérialisme et spiritualisme et entre réalisme et idéalisme et eu égard à tout ce que j'ai présenté précédemment, pour des raisons de convenance personnelle liée surtout à ma libre conscience et à mon épanouissement scientifique et politique, je viens respectueusement déposer ma démission du parti MOELE - Bénin.

Fait à Abomey-Calavi, le 17 juin 2021



Julian K. GBAGUIDI